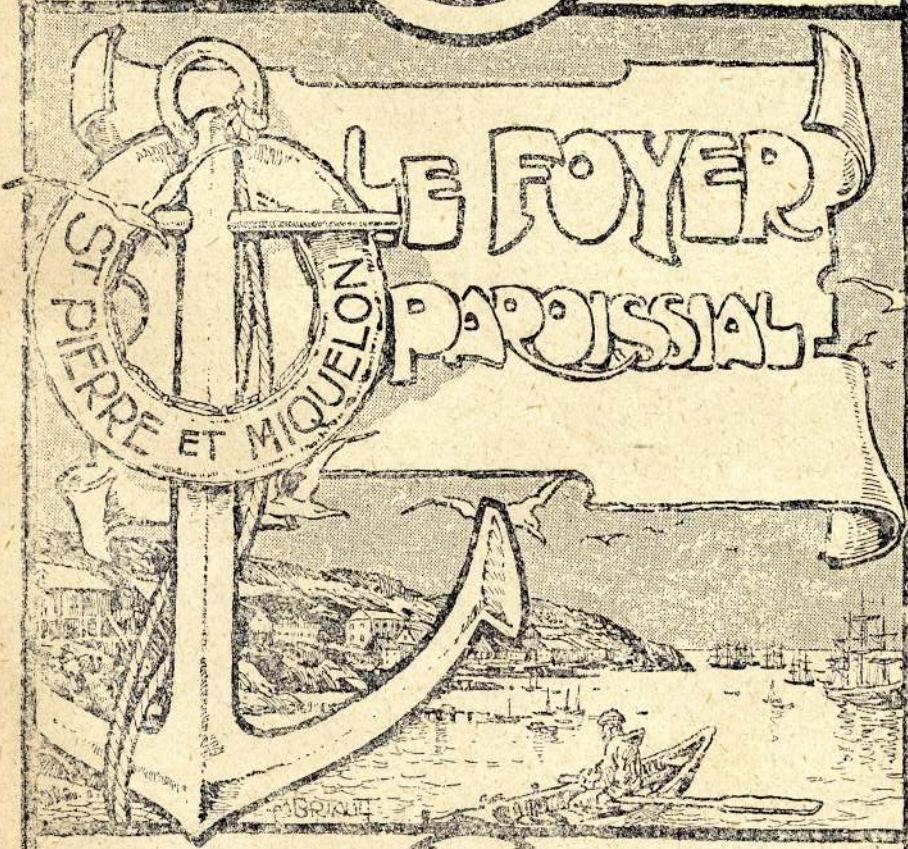
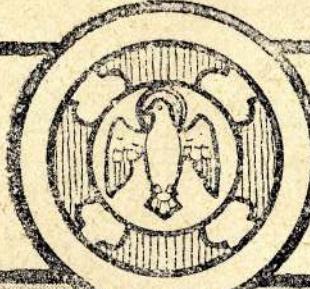




3<sup>me</sup> Année  
N° 30

JUIN-  
JUILLET.  
1926.

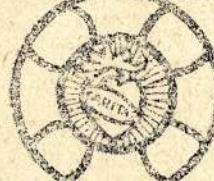


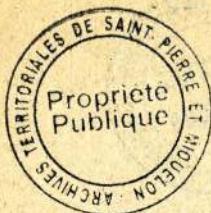
ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

France . . .	6 fr.
Etranger . . .	8 fr.

ADMINISTRATION

Au Presbytère  
de Saint-Pierre.





## Paroisse de Saint-Pierre

### CALENDRIER DU MOIS DE JUILLET 1926

1 Jeudi. — Fête du Précieux Sang de N.-S. — Le soir, à 8 h., réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B. — Aujourd'hui et demain, *examen écrit* pour les candidats aux Certificats de l'Enseignement libre.

2 Vendredi. 1<sup>er</sup> du mois. — Fête de la Visitation de la B. V. M. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h. Office.

3 Samedi. 1<sup>er</sup> du mois. — Fête de tous les Saints Souverains Pontifes. — A 7 h., m. de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut,

N. B. — Aujourd'hui a lieu *l'examen oral* pour les candidats aux Certificats de l'Enseignement libre.

4 Dimanche. 1<sup>er</sup> du mois. — Solemnité de S. Pierre, apôtre. Fête patronale de la paroisse. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

5 Lundi. — S. Antoine-Marie Zaccaria, conf. — Le soir, à 8 h. 1/2, réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

6 Mardi. — Octave de la fête de S. Pierre et S. Paul, apôtres. — Le soir, à 8 h., réunion des Dames Catéchistes au Foyer paroissial.

11 Dimanche. — Le soir, à 8 h., dans la Salle communale des Fêtes, soirée récréative donnée par les Elèves du Pensionnat.

13 Mardi. 2<sup>e</sup> du mois. — A 7 h., m. du Tiers-Ordre. — A 2 h. 1/2, dans la Salle des Fêtes du Foyer paroissial, distribution solennelle des prix aux élèves du Collège Saint-Christophe.

16 Vendredi. Fête de N.-D. du Mont-Carmel. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

18 Dimanche. 3<sup>e</sup> du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des E. de M. au Pensionnat.

21 Mercredi. 3<sup>e</sup> du mois. — Ste Praxède, vierge. — A 2 h., distribution solennelle des prix aux élèves de Sainte-Croisine dans la Salle communale des Fêtes.

N. B. — La réunion de l'Association des Mères chrétiennes est renvoyée au 26 juillet, fête de Ste Anne.

22 Jeudi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente. — A 2 h., distribution solennelle des prix aux élèves du Pensionnat dans la Salle communale des Fêtes.

25 Dimanche. 4<sup>e</sup> du mois. — Fête de S. Jacques, apôtre. — A 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons.

26 Lundi. — Sainte Anne, patronne de l'Association des Mères chrétiennes. — A 8 h., messe de l'Association. — Le soir, à 8 h., Office.

31 Samedi. — S. Ignace de Loyola, conf. — A 7 h., messe mensuelle des E. de M. — A 6 h., chapelet, litanies et salut.

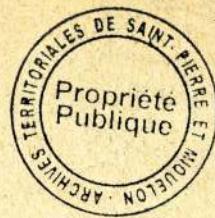
N. B. — Les cercles d'études et réunions des Dames Catéchistes sont suspendus pendant les vacances scolaires.

MESSES. — *Dimanches et Fêtes*: 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

*Jours de semaine*: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VÉPRES. — *Dimanches et fêtes*: à 6 h.

*Confessions*. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



## La Bonne Page

### 6. — LE FOI ET LA RAISON.

Il ne peut y avoir de conflit réel entre la Science et la Religion, puisque la Science et la Religion ont le même auteur : ce sont deux aspects différents, mais non contraires, de la révélation divine de la Vérité, qui est une. Par conséquent, lorsqu'il y a, entre l'une et l'autre, apparence de contradiction, nous devons savoir attendre et chercher : et nous verrons par la suite ou que le conflit est imaginaire ou que la théorie qui l'engendre est elle-même totalement ou partiellement erronée. Ce qui est vrai selon la Raison ne peut être faux selon la Foi, et réciproquement.

C'est bien à tort, aussi, qu'on reprocherait à la Foi de contrarier l'indépendance et la liberté de la pensée. Si, comme nous le prétendons, la Foi est un aspect de la Vérité, elle ne limite la pensée qu'en élevant et élargissant le domaine de celle-ci. Il est certain que, dès que l'on sait qu'une chose est vraie, on n'est plus libre de la nier : la pensée est limitée par les limites mêmes de la Vérité. Et, à ce compte, c'est bien la pensée la plus ignorante qui est la plus libre : c'est pourquoi les Nègres les plus primitifs de l'Afrique centrale sont les plus parfaits des libres-penseurs, leur pensée étant indépendante de toute vérité astronomique, physique, chimique, philosophique, historique et religieuse... Si la Foi circonscrit le royaume de la Vérité, c'est en l'étendant.

Innombrables sont les savants qui ont été des croyants : aucun n'a jamais été gêné par sa Foi dans ses recherches et ses aspirations, tous y ont au contraire trouvé de précieux secours et de nouvelles clartés.

En résumé, toute la question consiste à savoir si Dieu existe, s'il est tout-puissant et tout bon, et s'il a parlé à l'Humanité.

Car, s'il l'a fait,

« ... Il faut qu'on lui réponde ? »

Quel homme raisonnable pourrait en effet lui refuser son assentiment?

• • •

Cependant, entre la Foi religieuse et la Foi scientifique il y a des différences essentielles.

Ainsi, par la Foi scientifique, je *sais* et j'adhère à la vérité en ne tenant compte que de la véracité des témoignages. Dans la Foi religieuse, je *crois* véritablement, en m'inclinant humblement devant Dieu, dès que je sais qu'il a parlé. C'est un acte d'intelligence et de volonté, déterminé, en plus, par une grâce divine.

En effet, la Foi est un don ou une grâce surnaturelle de Dieu, mais une grâce surnaturelle que Dieu ne refuse à personne, pourvu qu'on y apporte les dispositions nécessaires : car elle est aussi une *vertu*, et elle implique de notre part un certain effort.



Il faut donc, si on veut l'acquérir, commencer par écarter les obstacles à la Foi, — l'orgueil, la sensualité, la légèreté, l'indifférence, les préoccupations d'ordre inférieur et humain, et chercher Dieu avec courage, simplicité et loyauté. Il faut « se laisser faire par la Vérité ». On n'y arrive pas par le seul exercice de l'intelligence: c'est tout l'homme que Dieu demande, et c'est pourquoi l'homme doit aller à Dieu avec tout son esprit et avec tout son cœur.

(A suivre)

MGR LE ROY

---

## Paroisse de Saint-Pierre

### Actes paroissiaux du 15 Mai au 15 Juin 1926

---

BAPTÉMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

*Le 16 mai : HARAN, Georges-Pierre-Francis. Parrain : Henri Grosvalet ; marraine : France Audouze. — LAMBERT, Marie-Armande. Parrain : Armand Slaney ; marraine : Marie Slaney. — LEFÈVRE, Marguerite-Marie-Yvonne. Parrain : Jean Berthou ; marraine : Marie Dagort. — 21 mai : KERNAONET, Yvette-Marguerite-Elisa. Parrain : Pierre Frioult ; marraine : Marguerite Nédélec. — 23 mai : LEGENTIL, Auguste-Louis-Victor. Parrain : Louis Legentil ; marraine : Marie Lefèvre. — 26 mai : CAPDEVILLE, Paulette-France-Argentine. Parrain : Eugène Ledret ; marraine : Gracieuse Forgeard. — 30 mai : VALLÉE, Geneviève-Marie-Céleste. Parrain : Clément Vallée ; marraine : Victoria Vallée — 6 juin : ABISTUR, Madeleine Thérèse-Emilié. Parrain : Valentin Abistur ; marraine : Ange Disnard. — CLOCHET, Arlette-Augusta-Eugénie-Jeanne. Parrain : Eugène Clochet ; marraine : Jeanne Sorgniard. — 10 juin : LÉGASSE, Richard-Jacques-François. Parrain : Maurice Légasse ; marraine : Léonie Le Buf.*

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

*Le 18 mai : BRIAND, Lucien-Eugène et CLAIREAUX, Marie-Elisabeth. — 3 juin : ARTHUR, Louis-Joseph, et GAUTIER, Marguerite-Marie.*

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

*Le 27 mai : LAFOURCADE, Rose, née Godon, 68 ans. — 28 mai : NICOLAS, Louise-Joséphine, 55 ans. — KERNAONET, Yvette-Marguerite-Elisa, 1 mois. — 2 juin : LEPORT, Louise-Julienne, 77 ans. — 6 juin : JACCACHURY, Pierre-Maurice, 30 ans. — 12 juin : MOUTON, Marie-Andréa-Joséphine, 31 ans.*



## Tenez-vous droits !

AUX ENFANTS DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION

« *Tenez-vous droits* » ! Voilà chers Enfants, un mot que vous avez entendu bien souvent. Chaque fois que vous vous êtes appuyés nonchalamment sur la table de la classe ou de la salle à manger, ce rappel à l'ordre est venu frapper vos oreilles; et, aussitôt, dociles et obéissants, vous vous êtes redressés et vous avez pris une pose plus courageuse et plus convenable.

Par là, vos parents et vos maîtres veulent vous faire prendre l'habitude de la bonne tenue, favorable également à la santé et à la noblesse de l'attitude et du maintien. « Au lieu d'un adolescent gauche, timide, déjà vouté et sans ressort, vous verrez un gaillard bien planté, qui va son chemin, sans provocation mais sans peur; une jeune fille d'autant plus charmante qu'elle se montre telle qu'elle est et telle qu'on l'aime : simple sans gaucherie, distinguée sans minauderie, marchant droit sans raideur, gracieuse parce qu'elle aime le bien et le beau et fait de cet amour son idéal. »

Au catéchisme, vous avez appris ce qui est bien, ce qui est beau, ce qui est noble. Or la *droiture*, se tenir droit au point de vue moral, c'est être franc avec les hommes dans ses paroles et dans ses actes, et être loyal avec Dieu, le servir en bon chrétien et éviter le mal.

Un homme droit c'est un homme consciencieux. Tous les moyens ne sont pas bons pour s'enrichir vite et facilement et se donner du plaisir. Certaines devises courantes ne sont pas admises par l'homme droit. Celles-ci entr'autres: « Il faut savoir se débrouiller! » — « Il ne faut pas s'en faire! » Se débrouiller, ici, signifie n'être pas scrupuleux sur le choix des moyens et au besoin brûler la politesse et l'honnêteté. Quand on ne « s'en fait pas », c'est toujours au détriment de quelqu'un ou de quelque chose. Or se tenir droit, c'est accomplir son devoir et ne faire tort à personne daucune manière. Au regard des honnêtes gens, l'habileté peu scrupuleuse, la richesse trop rapidement acquise, la jouissance éhontée du plaisir ne remplaceront jamais la droiture.

A cette droiture envers les hommes, il faut nécessairement, pour se tenir complètement droit dans la vie, ajouter la droiture envers Dieu, le premier Maître qui doit être le premier servi.

Ceux qui veulent être droits dans toute leur conduite sont remarquables aujant par leur intelligence que par leur nombr'e : et vous aurez sûrement à cœur, chers Enfants, d'aller grossir ce nombre en vous tenant bien droits toute votre vie, c'est-à-dire en restant toujours loyaux et consciencieux envers Dieu comme envers les hommes.

---

**A vendre.**—Une propriété sise rue Truguet, ancienne École Sainte-Croisine, comprenant maison, jardin et cour. — S'adresser à M<sup>e</sup> Enguehard, notaire.



## Le Fondateur de la Colonie<sup>(1)</sup>

Saint-Pierre figure sur la carte de Harleyan (1542). C'était alors un simple rendez-vous de pêche, fréquenté de temps immémorial par les Normands, les Bretons et les Basques. Jacques Cartier, qui s'y arrêta six jours, au retour de sa seconde expédition, y trouva plusieurs navires tant de France que de Bretagne. Il en prit possession au nom du Roi, le 11 juin 1535.

Nos premiers établissements sédentaires sur le Banc remontent vraisemblablement à 1604, ainsi que la fondation de Port-Royal (Acadie), par le sieur de Monts. Jusque-là les bateaux de pêche avaient hâte de regagner, chaque année, les ports de France à l'approche de l'hivernage. Plus tard, certains capitaines, en vue de faciliter le séchage de la morue, établirent des « chaufauds », simples installations de fortune.

Prendre pied était facile sur un terrain inoccupé, mais il fallait s'y maintenir, en face des prétentions britanniques, et c'est pourquoi St-Pierre fut fortifié, en même temps, sans doute, que Plaisance (1662). Toutefois on n'y compte point d'hivernants avant 1670. Le premier recensement, daté de 1691, signale vingt-quatre habitants : treize hommes, cinq femmes et six enfants, dont trois filles et trois garçons. Le poste reçut en 1694 une garnison de trente fusils, avec six pièces de canon et des provisions pour un an. Le fortin, qui n'était pas bien terrible, fut démantelé par Sir John Leake, en 1702 ; et les Anglais s'emparèrent de la position cinq ans plus tard, pour la garder jusqu'en 1763.

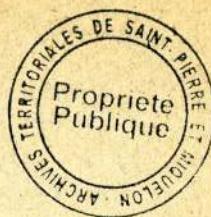
Le véritable fondateur de la Colonie fut le sieur de Sourdeval, nommé Commandant en 1694, avec 420 livres d'appointements, après avoir servi pendant vingt-cinq ans au Canada. C'était un homme de qualité et de mérite, dit M. de Costebelle. Pourvu de biens considérables, il dépensa jusqu'au dernier sou pour organiser le poste qui lui était confié. Il défricha deux « habitations » et construisit un fort à ses dépens. Durant dix-sept ans que dura son administration, Saint-Pierre fut pillé neuf fois par les Anglais et réduit en cendres à deux reprises différentes. Après que les Français eurent pris le fort St-Jean de Terre-Neuve, en 1708, M. de Sourdeval équipa un bâtiment de trente tonneaux et fit voile pour France, afin d'y porter la bonne nouvelle. Il mourut à Saint-Malo en 1710, au moment d'y reprendre la mer.

Mme de Sourdeval continua son œuvre et mit en valeur une troisième habitation ; puis, lorsque Plaisance fut remis aux Anglais, en 1714, après le traité d'Utrecht, elle suivit les colons à l'Île-Royale, ou Cap-Breton.

Le nom de Sourdeval mérite d'être inscrit, après celui de Jacques Cartier, à la première page du Livre d'or de la Colonie Saint-Pierraise.

A. D.

(1) Voir, aux Archives Nationales : *Manuscrits*, — Acadie, 9, 283. — F° 258 à F° 380.



## Echos du Mois

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1926)

*Port de Saint-Pierre.* — Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 29 vapeurs et de 89 voiliers.

*Au Foyer paroissial (18 mai).* — Conférence, par Monseigneur, sur Lourdes, avec une série de projections qui ont permis à la nombreuse assistance de faire un pèlerinage à la « Cité du miracle ». Successivement ont été évoqués les dix-huit apparitions de la Sainte-Vierge à Bernadette, l'histoire de la Fontaine miraculeuse — qui fournit actuellement plus de cent mille litres d'eau par jour — l'offensive des autorités civiles devenues ombrageuses, l'attitude du Clergé, le triomphe quand fut autorisé le culte de l'Immaculée, les pèlerinages venus de partout, le Bureau des Constatations où les guérisons sont discutées scientifiquement, la conversion du célèbre Henri Lasserre, historien de la Grotte... Tous ces détails ont complété les lectures si instructives sur N.-D. de Lourdes faites à l'église à l'occasion du Mois de Marie.

*Crise économique (19 mai).* — Le dollar est à 37 fr. 80. Boulanger et boucheurs déclarent qu'ils ne peuvent plus « tenir ». Les boulangeries sont fermées. Les boucheries fixent le prix de la viande à 25 cents la livre, soit 9 fr. 45. L'Administration avise sans retard aux mesures à prendre pour ne pas laisser affamer la ville.

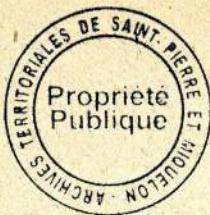
*Les travaux du port et des quais.* — Ils seront menés plus rondement encore grâce aux nouvelles équipes de travailleurs amenées de France, le 22 mai, par le vapeur « Celle », de la « Morue Française ».

*Solennité de la Pentecôte.* — Le soleil sourit discrètement ; mais le froid persiste. A 10 h., l'église est comble. Le cortège des Officiants fait son entrée solennelle au chœur, majestueusement précédé du Suisse, en grande tenue.

Les cérémonies de la messe pontificale se déroulent de façon impeccable. Auprès de Monseigneur, outre le diacre et le sous-diacre, le R. P. Rémy, revêtu d'une superbe chape de velours rouge, remplit les fonctions de prêtre assistant. Le R. Père Poisson prononce un éloquent sermon de circonstance.

*Les Sœurs à l'hôpital.* — C'est le 28 mai que M. Nirpot, administrateur de l'hôpital, et le Dr Dupuy-Fromy, médecin-chef, ont procédé à l'installation de deux Sœurs de Saint-Joseph, infirmières diplômées récemment arrivées de France, dans les services de l'hôpital, à la grande satisfaction des malades et de toute la population. Il y a exactement 22 ans (31 mai 1904) que la cruelle laïcisation avait obligé les Religieuses de renoncer au soin des malades à quelles elles s'étaient dévouées depuis 78 ans.

*Le Centenaire.* — La célébration du centenaire de l'arrivée des Sœurs de Saint-Joseph à Saint-Pierre et Miquelon a commencé le dimanche, 30 mai. Nombreuses et touchantes ont été les marques de sympathie que, à cette



occasion, les habitants de notre ville ont témoignées à nos excellentes Religieuses. A 10 h., l'église, parée comme aux grands jours, était remplie. Aux premières places, M. le Gouverneur et M. le Maire, les principaux Fonctionnaires de la Colonie, le Conseil Municipal et le Comité du Centenaire. A l'autel, le R. P. Rémy, ancien vicaire général du célèbre Mgr Augouard, archevêque du Congo, assisté du directeur et d'un professeur du Collège St-Christophe. Messe en musique, exécutée par la chorale des Enfants de Marie, avec accompagnement de violons à l'Offertoire. Nous ne disons rien du discours qu'a prononcé le R. P. David, venu passer quelques semaines à Saint-Pierre sur l'invitation d'un groupe de notabilités Saint-Pierraises. Ça été une page superbe de l'histoire locale; et nous aimons à penser que le Comité du Centenaire voudra laisser ce souvenir, sous forme de brochure, avec le monument annoncé, à la population de nos îles.

A 2 h., les portes du Foyer paroissial mis à la disposition du Comité se sont ouvertes pour une kermesse. Plusieurs comptoirs, dirigés par des dames et des jeunes filles, ont facilement écoulé les articles riches et variés que celles-ci avaient préparés ou qui avaient été gracieusement offerts. Dans la grande salle d'honneur, on pouvait se grouper autour de petites tables: divers rafraîchissements, le champagne, les liqueurs, les gâteaux avaient une attraction que rehaussaient les gracieux sourires des gentilles Saint-Pierraises, anciennes élèves des Soeurs.

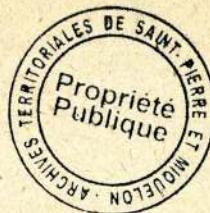
La journée, favorisée par un soleil printanier, a été de bonne augure pour les autres fêtes qui vont compléter sous peu la célébration du Centenaire. Car il reste au programme une soirée de gala à la Salle municipale des Fêtes, une tombola, puis la remise et l'inauguration du monument-souvenir.

Le Comité a voulu bien faire les choses!

*Recensement.* — Un arrêté en date du 28 mai 1926 prescrit le dénombrement de la population des îles Saint-Pierre et Miquelon. Cette opération aura lieu le jeudi, 1<sup>er</sup> juillet 1926, sous la direction de M. le Maire, par les soins de recenseurs officiellement désignés.

*Modification aux tarifs postaux.* — A partir du 15 juin 1926, les taxes d'affranchissement pour les lettres et cartes postales à destination du Canada, sont ainsi fixées: *Lettres*, jusqu'à 20 gr.: 0fr. 75; par 20 gr. supplémentaires: 0fr.60 *Cartes postales*: 0 fr. 50.

*35 ans au Congo.* — C'est la magnifique performance qu'a réalisée le R. P. Rémy, missionnaire de la Congrégation du St-Esprit, qui vient de passer quelques jours auprès de ses confrères de St-Pierre. A la prière de Monseigneur, qu'il avait connu au début de sa carrière apostolique, il a fait une conférence mardi soir, 3 juin, au Foyer paroissial, sur la vie au Congo. Salle comble. Les assistants ont été vivement intéressés par les détails fournis sur ces régions lointaines qu'on a longtemps appelées «le continent mystérieux». De fait, c'est merveilleux de constater les progrès rapides faits par la religion et la civilisation chrétienne dans l'intérieur de l'Afrique, depuis quelque quarante ans que la Congrégation du Saint-Esprit y a envoyé ses premiers ouvriers apostoliques.



Des projections ont permis de suivre, sur l'écran, les missionnaires, « les Blancs de Dieu », -- ainsi les avaient surnommés les sauvages — dans leur œuvre de pénétration pacifique, bien différente de celle des « Blancs du Commandant », préoccupés surtout de recueillir les impôts.

Les débuts de l'apostolat du Révérend Père ont été particulièrement rudes, au milieu de peuplades où l'anthropophagie, l'esclavage et la polygamie étaient à l'ordre du jour. Des anecdotiques pleines de saveur ont illustré ces récits d'histoire et de géographie coloniales; et dès le lendemain, dans toute la ville, on connaissait le menu d'un cannibal, l'histoire de la chèvre qui fut mangée deux fois, les exploits du serpent cracheur, la rencontre du lion et d'une motocyclette, les repas plantureux que peut fournir un hippopotame.

Une question a été posée: Comment se recrutent ces pionniers de l'Évangile? -- Le R. Père Rémy a montré que Dieu choisit un peu partout ceux qu'il destine à porter au loin la bonne nouvelle du salut, et que ces vocations sont une bénédiction et une gloire pour les familles. Disons que Saint-Pierre et Miquelon ont déjà fourni un petit contingent d'ouvriers apostoliques. Il y en aura d'autres, s'il plaît à Dieu. En attendant, tous, grands et petits s'intéressent aux missions, prient pour elles et apportent en leur faveur de généreuses offrandes. Dans cette soirée même, une quête pour la propagation de la Foi parmi les Noirs d'Afrique a produit une belle somme qui a été remise au conférencier.

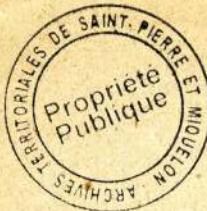
*A l'hôpital.* — Le 15 mai, le quatre mâts « ESSOR » envoyait à l'hôpital de St-Pierre 7 malades ; puis, les jours suivants, 6 autres allaient les y rejoindre. A la fin du mois, le bateau sortit quand même du port pour continuer sa campagne, mais il dut rentrer peu de jours après, avec le reste de l'équipage presque entièrement indisposé. Et les 6, 7 et 8 juin, 9 autres de ses marins entraient encore à l'hôpital, avec le capitaine et le second.

On se demande à quoi attribuer ce malaise général, d'autant plus que deux des marins de « l'ESSOR » sont déjà décédés.

*Communion solennelle et Confirmation.* — En raison du départ pour la France de Mgr le Préfet Apostolique ces belles cérémonies ont été avancées au dimanche 13 juin. La retraite de 3 jours a été prêchée par le R. P. Rémy qui a vivement intéressé ses petits auditeurs. A la messe de 7 h. 1/2, grande affluence ; les enfants de la Communion ont été accompagnés à la Ste Table par beaucoup de parents ; la joie rayonnait sur tous les fronts. Après la messe de 10 h., le R. P. David a préparé les esprits à la réception du Sacrement de Confirmation par une allocution très sentie sur la vie de combat du chrétien et l'impossible neutralité. Dans l'après-midi, les vêpres ont été suivies des cérémonies habituelles : la Rénovation des voeux du baptême et la Consécration à la Ste Vierge.

67 enfants ont été admis à la Communion solennelle et à la Confirmation:

*De St-Christophe :* Louis Arantzabé, René Bourgeois, Jean Cantaloup, Germain Coste, Edouard Dérible, Auguste Gervain, André Gilbert, Jean Girardin, René



Goupilliére, Eugène Lafargue, Pierre-Marie Lebailly, René Le Goff, François Lemaine, Auguste Macé, Henri Nicol, Alexandre Poirier, Léon Ruellan, Etienne Ur-danabia.

*De l'école communale:* Norbert Alain, Joseph Beaupertuis, Georges Bellac, Richard Briand, Jean Busnot, Georges Colford, Auguste Démontreux, René Fardel, Bertrand Hacala, Jean Kerhoas, Pierre Lafitte, Ernest Lapaix, Louis Lauzin, Henri Lebars, Georges Lelcrieux, Noël Lesénéchal, Paul Prévaux, Charles Sabarotz, André Tilly, Daniel Slaney, Patrice, Slaney,

*Du Pensionnat:* Madeleine Déminiac, Marie Enguehard, Henriette Lechevallier, Louise Le Dall, Marguerite Le Dall, Eva Morazé, Paule Nicol, Lucienne Ozon, Denise Quémart, France Sire, Geneviève Vergnes.

*De Sainte-Croisine:* Jeanne Champdoizeau, Juliette Daireaux, Adèle Fouchard, Léone Fouchard, Emilie Hacala, Odette Hurel, Jeanne Janil, Suzanne Lefèvre, Marie Leloche, Claire Mouton, Roberte Pitman, Jeanne Poirier, Renée Roverche, Marie Téléchéa, Alberte Vidal.

*De l'Ecole communale:* Marie-Célestine Amestoy, Marie-Thérèse Démontreux

S'est présentée au Sacrement de Confirmation: Helena O'Connell

*Solennité de la Fête Dieu.* — Le dimanche 6 Juin a été une journée pluvieuse et froide. Trois reposoirs en préparation: celui des Sœurs, devant l'hôpital; celui des Enfants de Marie, place de la Liberté, celui de M<sup>me</sup> Lafitte, rue Truguet, n'avaient pu être achevés. La procession eut lieu à l'intérieur de l'église après la messe de 10 h. Dans le cortège, une longue théorie d'enfants de chœur et de fillettes portant des corbeilles de fleurs qu'elles étaient heureuses de semer sur le parcours où Jésus devait passer.

Le 13 juin, au contraire, le temps fut très beau, grâce, sans nul doute, aux prières de nombreux St. Pierrais, et en particulier des enfants de la Communion solennelle, puissants sur le Cœur de Jésus.

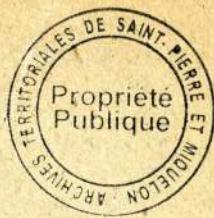
La présence de ces communians a rehaussé l'éclat de ce triomphe de l'Eucharistie. Ils ont été à l'honneur auprès des enfants de chœur, devant le dais, et leurs chants bien nourris se sont fait entendre au départ de chaque reposoir. Leurs heureux parents formaient à la suite de Jésus une foule compacte de plusieurs centaines de personnes.

Les reposoirs ont été particulièrement réussis: celui du quai de la Roncière d'où N. S. bénit les bateaux ancrés au Barachois, celui qui porte encore le nom de M<sup>me</sup> Enguehart maintenant retournée à Dieu, celui enfin de M<sup>me</sup> Ollivier. Tous les collaborateurs et collaboratrices bénévoles ont vu leurs efforts récompensés.

Rentrés à l'Eglise, les St Pierrais reçurent une dernière fois la bénédiction de l'Hostie. Puis Mgr. eut un mot aimable pour tous ceux qui apportèrent une aide plus spéciale à cette magnifique cérémonie.

*Départ de Mgr. (13 juin)* — Ces paroles de remerciement se terminèrent sur un «Au revoir»; Mgr devant s'embarquer aujourd'hui même à bord du Clette, vapeur de la «Morue Française».

A 6 h. moins le quart, la vedette du gouverneur gracieusement prêtée l'emporta vers la rade tandis que là-bas, sur les pentes du «Mont à regret», la procession de l'Île se déroulait encore.



Que nos prières accompagnent notre préfet apostolique dans le labeur qui l'attend en France et qu'il nous revienne en bonne santé !

*La pêche.* -- Dès le 13 Juin le capelan est signalé sur différents points de la côte: à la dune de Miquelon, au banc de galets de l'île, à la grève de Savoyard. Il «roule» ..... et la morue se rapproche. Que Dieu bénisse les efforts de nos braves marins.

*Mouvement des passagers.* -- *Sont partis, le 17 mai*, par le «Pro Patria»: MM. L. Hardy, Fr. Le Dû; M. et M<sup>me</sup> Yvon; M, le Dr Thomas et famille; M<sup>me</sup> J. Chesnel.

*Arrivés le 25 mai*, par le «Pro Patria»: MM. Hourcade, A. Treich; M. et M<sup>me</sup> L. Dupont; M. et M<sup>me</sup> E. Morel; M<sup>me</sup> Vve H. Poulain et enfant; M<sup>me</sup> P. Humbert; les Sœurs Marie, Allain et Omer, religieuses.

*Parti le 28 mai*, par le «Pro Patria»: M. J. Gautier.

*Arrivés le 30 mai*, par le «Pro Patria»; M<sup>mes</sup> D. Autin, Holmes; M<sup>me</sup> J. Lengronne.

*Partis le 2 juin*, par le «Pro Patria»: MM. Jos. Gautier, M. Briand, C. Mesnil, E. et M. Rebman, C. Teletchéa.

*Sont arrivés, le 8 juin*, par la « Sainte-Jeanne d'Arc »: M. J. Gautier; M. et M<sup>me</sup> P. Chartier; M. et M<sup>me</sup> Leguluche; M<sup>mes</sup> A. Coste, Miller, Ponée, Carpentéguy et six enfants; M<sup>me</sup> Lefresne.

*Sont arrivés, le 10 juin*, par le « Pro Patria »: MM. A. Dugué, L. Hardy, fils, J. Huby, E. Lacroix, Ch. Téletchéa; M. et M<sup>me</sup> J. M. Olivier.

*Sont partis, le 13 Juin*, par le « Celte »: Mgr. Ch. Heitz, Préfet apostolique, avec le R. P. Rémy; Mr Firmin Audouze; M. et M<sup>me</sup> Sasco et M<sup>me</sup> Sasco.



**A vendre**, dans les meilleures conditions, sur la côte Ouest de Miquelon, une ferme en plein rapport comprenant une maison d'habitation en parfait état, étables, gros et menu bétail, instruments agricoles, etc.

S'adresser à M. Jean Olano, à la « Pointe-au-Cheval ».

**La Chapelle de Langlade.** -- On y pense ? Nous comptons sur les Langladiers, les chasseurs, les pêcheurs, les villégiateurs : que chacun fournit une pierre, ou une planche, sous la forme d'un billet français, américain, .... le nerf de la guerre ! ... Merci d'avance !

Les offrandes peuvent être adressées à Monseigneur ou à l'un des Pères.



## Un peu de notre Histoire (26)

### LES ANCIENNES FAMILLES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

#### FAMILLES LEBORGNE

Nicolas Leborgne, natif de Dieppe, était, en 1752, comme pêcheur au Petit-Degrat (Cap Breton) et marié à Marie Darembourg de cette localité. Ils avaient deux enfants : Michel, alors âgé de trois ans et Marie-Anne, âgée de quatorze mois, tous deux nés à Port-Toulouze.

Nous ignorons dans quelles conditions et à quelle date Michel Leborgne arriva à Miquelon, s'il venait du Cap Breton, d'un coin de l'Acadie ou de la France ; il était orphelin comme l'indique son acte de mariage. Il épousa, en effet, Geneviève Saux, du Petit-Degrat, le 20 janvier 1771, qui lui donna deux enfants : Michel, né en 1772 et François, en 1773.

Transportée en France lors des événements de 1778, la famille Michel Leborgne revint à Miquelon en 1783 où deux autres naissances survinrent : celle de Nicolas-Louis, cette même année, et celle de Marguerite, en 1789.

François Leborgne épousa Marie Bonnevie en 1792. En 1793, la guerre vint arracher encore une fois la population à ses foyers pour la transporter à Halifax. C'est dans cette ville que vint au monde, le 9 janvier 1795, le premier enfant de François Leborgne auquel celui-ci donna son prénom.

Dans le courant de cette même année, les deux familles furent renvoyées de nouveau en France. François s'installa à Nantes, tandis que son père et sa mère, avec leurs autres enfants, se fixaient à Bordeaux où Nicolas-Louis épousa Marie-Elisabeth Briand, native de la Rochelle.

Les vieux parents moururent pendant leur séjour en France, ainsi que leur fils, François Leborgne, le mari de Marie Bonnevie. A la rétrocession des îles, en 1816, celle-ci revint à Miquelon avec ses fils François et Laurent, ce dernier né à Nantes en 1802. Au nombre des passagers de « La Caravane », se trouvaient aussi sa belle-sœur Marguerite, son beau-frère Nicolas-Louis, sa femme et leur enfant, Louis, né à Bordeaux en 1806.

Marguerite Leborgne épousa Alexis Poirier quelques jours après son retour à Miquelon.

Nicolas-Louis Leborgne mourut en 1818 à Miquelon. Son fils Louis se maria, en 1831, avec Eugénie-Marguerite Poirier. De cette union naquit, l'année suivante, Alexis et, en 1839, un autre fils, Théophile.

Laurent Leborgne décéda célibataire à St-Pierre, en 1834. Quant à François, il épousa, en 1816, Polonie-Angélique Girardin. Il quitta Miquelon, en 1829 ou 1830, avec sa femme et cinq enfants pour aller s'établir à l'étranger. On n'entendit plus jamais parler de cette famille.



On n'a aucun renseignement sur Michel Leborgne, le fils ainé du père Michel. Il peut se faire qu'il se fixa en France, et qu'une veuve Bonart née Leborgne, mère de trois enfants, qui habitait Le Havre en 1855, soit sa fille.

Il y a encore deux familles Leborgne à Miquelon ; d'autres sont parties au Canada.

(*A suivre*) E. S.

---

## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1926)

---

**BAPTÈMES.** — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

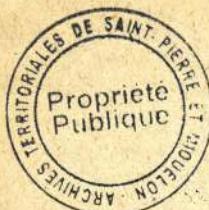
*Le 26 mai* : Anita-Thérèse-Victorine SOLLIER. Parrain : Constant Colmay ; marraine : Joséphine Admond, née Lemaître. — *29 mai* : Eugène Michel-Joseph POUEITH. Parrain : Michel Poueith ; marraine : Célestine Quédinet. — *3 juin* : Raymonde-Marie-Elisabeth HEUDES. Parrain : Edouard Heudes ; marraine : Anne-Marie Heudes, née Legras.

**SEPULTURE.** — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

*Le 13 juin* : Eugène-Michel-Joseph POUEITH, 14 jours.

**Boquet de nouvelles.** — La statue de St-Michel, repeinte avec goût par les religieuses, a été reportée processionnellement à l'église. Elle complète maintenant d'une façon originale le monument aux morts de la guerre. — Renvoyée au dimanche de la Pentecôte, la fête patriotique de Ste Jeanne d'Arc fut favorisée d'un temps splendide. Le tir, les régates et les autres distractions attirèrent de nombreux St-Pierrais. — La fête si touchante de la Ste Communion et de la Confirmation nous valut la présence, le 6 juin, de Mgr le Préfet apostolique et des RR. PP. Rémy et David. Mgr donna le sacrement de Confirmation à deux pères de famille, à deux jeunes gens, dont Eugène Chaignon de Langlade et à neuf enfants : Louis Arondel, Eugène Heudes, Maurice Heudes, Louis Heudes, Joseph-Paul Jézéquel, Maurice Laloi; Bernadette Déjoué, Marie Heudes et Emma Ménard. — A la procession de la Fête Dieu, le 13 juin, le St Sacrement fut porté par le R.P. David. Le parcours habituel fut prolongé jusqu'à la grotte de N.-D. de Lourdes, récemment embellie.

---



## Chronique de Miquelon

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1926)

Ni baptême, ni sépulture.

*Bénédiction des doris.* — Elle a lieu chaque année avant la pêche. Une circonstance particulière à donné à cette cérémonie un éclat inaccoutumé. On sait comment tous les doris rassemblés sur rade défilent l'un après l'autre devant le prêtre qui les bénit. Un vapeur de la « Morue Française », le « Celte », était à Miquelon, arrivé l'avant-veille avec un chargement de sel. Le capitaine voulut faire participer son bateau à cette bénédiction. Vers la fin du défilé, on vit le « Celte » lever l'ancre, prendre place à la suite des doris et recevoir la bénédiction tandis que son pavillon baissé faisait le salut d'usage.

*Visite.* — Avant de partir pour la France, Mgr le Préfet apostolique et le P. Rémy ont fait une courte apparition à Miquelon. Ils sont arrivés le lundi 31 mai, à 5 h. du soir, à bord du doris de Joseph Detcheverry. C'est la 2<sup>e</sup> fois que Monseigneur fait en doris la traversée de St-Pierre à Miquelon. Dès le lendemain nos chers visiteurs profitaient du courrier pour rentrer à St-Pierre.

*La pêche.* — Elle débute bien. La morue se tient surtout sur la côte ouest. Chaque fois que le temps a permis de s'aventurer sur ce point les doris sont rentrés avec de belles marées.

## CRÉDIT NATIONAL 1919

*Garantie directe de l'Etat Français*

Vente à tempérament en conformité de la loi du 12 Mars 1900

### GROS LOTS

**UN MILLION de fr.**  
**500.000 fr.**  
**100.000 fr.**  
**50.000 fr.**

### Quatre tirages par an

*1<sup>er</sup> Mars -- 1<sup>er</sup> Juin  
1<sup>er</sup> Septembre - 1<sup>er</sup> Décembre*

Payable **30 fr.** en souscrivant et le **soldé** en 19 mensualités de **30 francs** chacune.

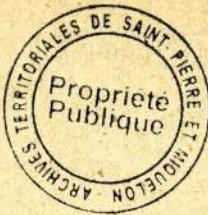
Toute obligation qui ne gagnera pas un lot est garantie remboursable à **600 fr.**

Dès le premier versement de **30 fr.** on devient propriétaire du titre avec droit à l'intégralité du lot.

**25 fr. d'intérêt par an**

Envoyez **30 fr.**  
(billets, mandat, chèque)

Banque Générale de Change  
11, rue Haxo, MARSEILLE




---

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)**


---

**HOTEL LALANNE**  
**QUAI DE LA RONCIÈRE**
**Constant DAGORT**

Commissions — Consignations

Liqueurs et tabacs.

Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail.

**Lespagnol Frères**  
**QUAI DE LA RONCIÈRE**

Appareils de chauffage en tous genres.  
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

**Vve Andrieux et Fils et Leméac**

Agents exclusifs et dépositaires:  
Champagne « Piper Heidsieck », Reims.  
Cognac « Godet Frères », La Rochelle.

**Boulangerie L. LEFRESNE**

Fourniture de pain pour la ville et les navires — Pain de fantaisie  
Ouvert à toute heure.

**« NEW-YORK STORE »**  
**MONTESINOS ET SESS**

Le plus grand choix de Modes et Nouveautés françaises et américaines.

**Vve Andrieux et Fils**  
*Rue du Barachois*

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Bois du Canada.  
Commission - Importation - Exportation -  
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et  
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). —  
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

**C.P. Chartier et Cie,**  
 Vins et Spiritueux.

**PÊCHERIES DE FRANCE**  
 Agence de St-Pierre  
 Commissions — Consignations - Denrées  
 Vins et Spiritueux

**HOTEL ROBERT**  
 Quai de la République

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales et Méliéa.

**Pierre DERIBLE**

Prés du Patent Slip.  
Constructeur naval breveté  
Travaux et réparations en tous genres

**C. P. Chartier,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**LA MORUE FRANÇAISE ET  
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**PIERRE COGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

**Le meilleur des reconstituant**
**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles  
*Se trouve dans les principales épiceries*

**HABILLEZ-VOUS**

AU « NEW-YORK STORE » !  
Grand choix de Robes, Tailleurs, Manteaux, Costumes et Pardessus pour tout âge. — Meilleures qualités pour les mêmes prix.



## SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

**Madame Vve Baily**

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie — Charcuterie — Légumes — Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**La Morue Française & Sècheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

**A. MAUFROY**

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.

**A. ROULET**

Boucherie - Charcuterie.

Commission - Consignation.

**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etchéverry, Quai de la Roncière.

**GAUTIER Joseph**

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs, etc., Fournisseur des navires.

**A Louer**

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant: J. Cardinal.

**Julien MORAZÉ**

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.

**Représentant***Cognac:* Maison Bisquit-Dubouché. *Jarnac Champagne:* V<sup>e</sup> Cliquot-Ponsardin, Reims*Vins fins:* Roseheen et C<sup>e</sup>, Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sècheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris.*Assurance Maritime:* The Board of Underwriters of New-York, N.Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Moteurs marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000

Fonds de réserve: 20.000.000

*Affaires de Banque en général*

580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.

*Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.*

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

**Heures de bureau:***Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.**Agence de St-Pierre et Miquelon.*G. D. DALLAIRE,  
Directeur.